

Paris, le 22 avril 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les bénéfices nets des médecins biologistes en baisse de 28 % en 2012.

La Caisse Autonome de Retraite des Médecins de France (CARMF) vient de publier les bénéfices non commerciaux (BNC) des médecins libéraux pour l'année 2012.

Concernant les médecins biologistes le revenu net 2012 est en baisse de 28 %. Cette baisse fait suite à une baisse de 23 % en 2011 et à une baisse de 19 % en 2010, soit une baisse cumulée du bénéfice de 55 % sur les 3 dernières années.

La réalité de cette baisse est indiscutable, elle découle des avis d'imposition.

Cette baisse très importante des revenus des médecins biologistes est extrêmement inquiétante. Elle est le résultat d'une politique de maîtrise des dépenses de biologie purement comptable qui a généré des baisses de tarifs ininterrompues pendant 7 ans.

Cette baisse, qui s'accroît chaque année, va encore s'aggraver avec la poursuite des baisses de tarifs et avec la mise en place de l'accréditation obligatoire, inadaptée, disproportionnée et ruineuse imposée par la loi réformant la biologie médicale en 2013.

Le Syndicat National des Médecins Biologistes n'a cessé de dénoncer ces baisses arbitraires et cette accréditation inabordable financièrement qui détruisent définitivement jour après jour la biologie médicale libérale de proximité.

Nous assistons, impuissants, au massacre d'une profession devenue sinistrée et abandonnée par les jeunes internes qui se détournent de cette discipline à leurs yeux sans avenir, à des fermetures de plus en plus nombreuses de laboratoires dans les zones rurales aboutissant à des déserts médicaux alarmants pour la santé publique et pour le patient, à des pertes d'emplois de plus en plus fréquentes dans les laboratoires et à une qualité qui ne pourra que se dégrader faute de moyens.

Les biologistes ne pourront pas résister plus longtemps à ce désastre programmé.

Contact Presse
Docteur Claude COHEN
Président du SNMB